

MUNICIPALES

15 - 22 mars 2020

Luc Patentreger valide l'action écologique... de son fils !



Après avoir paraphé le Pacte pour la transition, la charte éthique d'Anticor, celles intitulées Zéro déchet plastique et Une ville pour les animaux (L214), Luc Patentreger a conclu son « *marathon de la signature* » en donnant un coup de stylo en bas de la charte de l'ONG internationale Envol Vert.

Ce pacte, avec 22 mesures, engage notamment l'action municipale à limiter son « *empreinte forêt* » en agissant sur l'alimentation, le transport, l'énergie ou les fournitures. Des listes de candidats aux élections locales à Angers, Limoges, Toulouse, Auxerre ou Marseille ont déjà souscrit à l'action d'Envol Vert. A noter que cette ONG, qui existe depuis 2011 et qui vise à protéger les forêts, a été cofondée par Boris Patentreger... fils du candidat ! « *Je vous explique souvent que je vis l'écologie, sourit Luc Patentreger. Je la vis tellement que j'ai un fils militant écologiste qui en sait plus que moi. Si je suis élu maire, c'est lui qui va me corriger !* »

Ma. D.

(Photo Dominique Leriche)

Pourquoi cet adjoint au maire ne veut pas des élections

Il est élu (entre autres) à la prévention des risques. C'est en cette qualité, dit-il, que Jean-Luc Bigeard, adjoint au maire, publie un long texte sur son Facebook dans lequel il ne prône rien de moins que le report des élections à cause du coronavirus. Et d'arguer : « *Je préfère privilégier le principe de précaution, afin d'éviter de jouer à pile ou face sur ce sujet. Cette élection peut bien attendre quelques mois, cela me paraît bien dérisoire, quand il y va de l'avenir de notre santé. Et le côté économique me semble totalement obsolète au regard de la vie d'un homme, et cela n'a pas de prix.* » (sic) Quant à ceux qui se poseraient la question : non, Jean-Luc Bigeard n'est pas sur la prochaine liste de Marc Vuillemot. Ni sur aucune autre.